

Observatoire de la formation

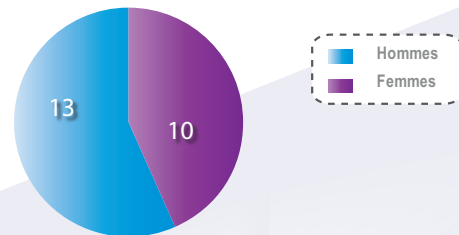
38^{ème} promotion de formateurs et responsables de formation

A retenir

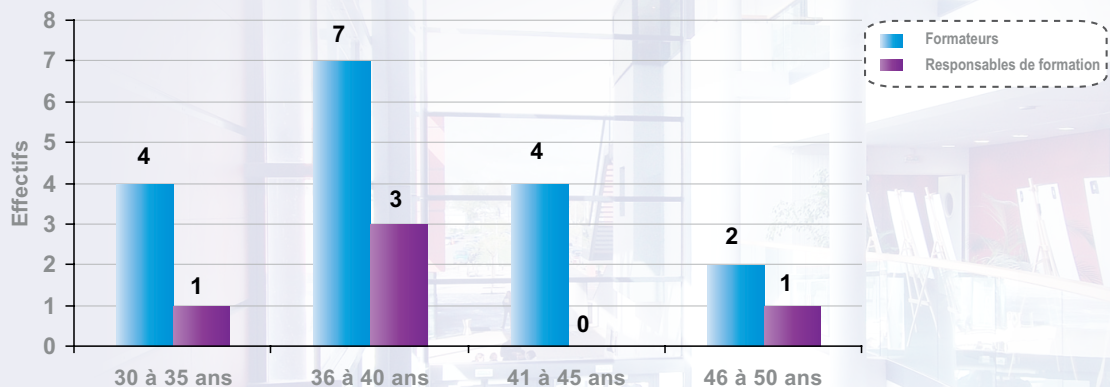
- Formation commune de 4 mois et demi (février 2014 – mi-juin 2014) et 3 semaines complémentaires pour les responsables de formation
- Effectif : 23 stagiaires dont 13 hommes
- 17 agents seront formateurs et 6 seront responsables de formation
- Age moyen : 39,2 ans
- Parmi les formateurs : 1 major, 9 premiers surveillants et 7 surveillants
- Parmi les responsables de formation : 5 CPIP et 1 lieutenant

Graphique 1 : Structure par sexe – Effectifs

Cette promotion compte vingt-trois stagiaires répartis entre treize hommes et dix femmes. Les femmes sont minoritaires parmi les formateurs (six femmes pour onze hommes) mais majoritaires parmi les responsables de formation (quatre femmes pour deux hommes).

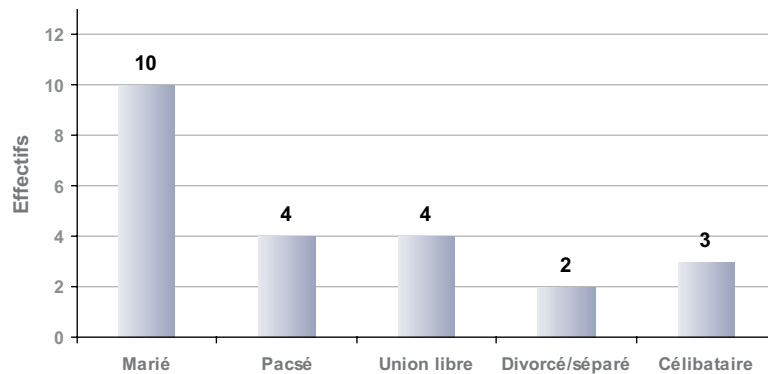


Graphique 2 : Répartition par âge – Effectifs



L'âge moyen des stagiaires est de 39,2 ans avec une échelle des âges s'étendant de 30 à 49 ans. Cette promotion est un peu plus jeune que la précédente dont l'âge moyen était de 42,8 ans.

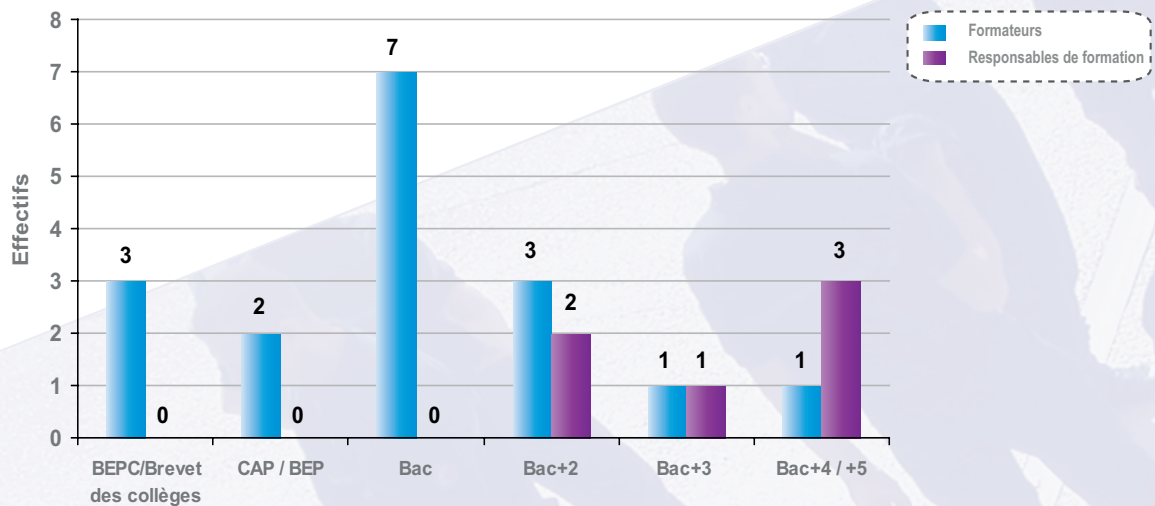
Graphique 3 : Situation matrimoniale – Effectifs



A l'instar de la précédente promotion, la majorité des stagiaires, soit dix-huit agents, sont en couple : dix sont mariés, quatre sont pacsés et quatre personnes vivent en union libre.

Trois stagiaires sont célibataires et deux sont divorcés/séparés. Cette part importante de stagiaires vivant en couple s'explique par leur âge relativement élevé.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs

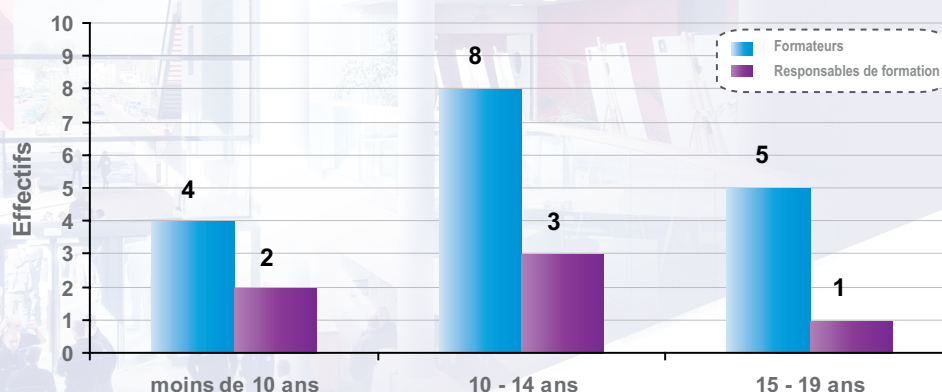


Le niveau et la spécialité du diplôme diffèrent selon les formateurs et les responsables de formation. Les premiers sont en effet assez hétérogènes puisque quasiment tous les niveaux scolaires sont représentés. Parmi les non bacheliers, trois stagiaires possèdent un BEPC/Brevet des collèges et deux un CAP/BEP ; les bacheliers sont au nombre de sept tandis que cinq formateurs sont diplômés de l'enseignement supérieur. Plusieurs domaines d'études sont également cités : la filière « commerce/économie/gestion » (5 citations),

« industrie » (3), « sciences humaines » (2) puis « information, communication » et « secrétariat » (1 citation chacun).

Les responsables de formation sont davantage homogènes quant au niveau et à la spécialité du diplôme. Ils ont tous suivi des études supérieures : un stagiaire a un Bac+2, un autre a indiqué avoir un Bac+3 et trois possèdent un Bac+4/+5. Ces élèves sont diplômés en « droit », « sciences humaines » ou « lettres, langue » (2 citations chacun).

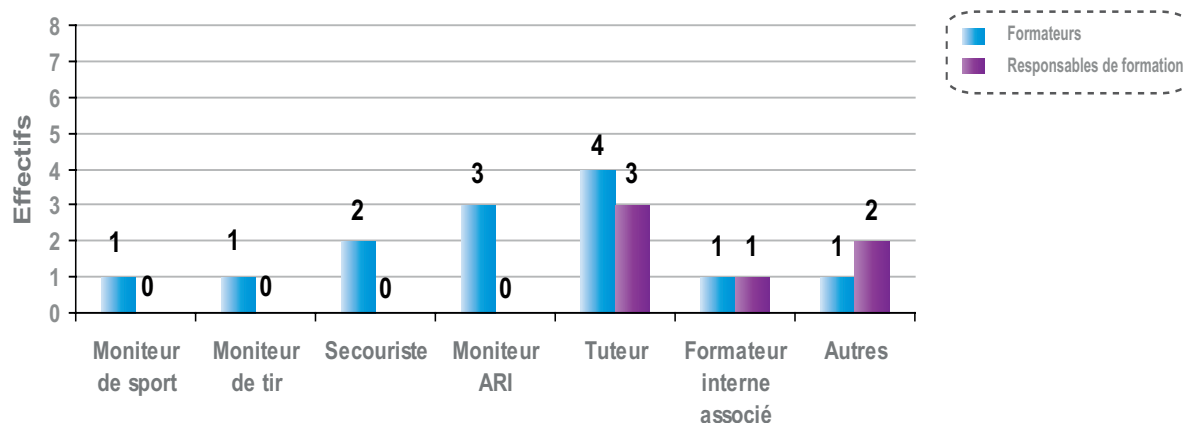
Graphique 5 : Ancienneté dans l'administration pénitentiaire – Effectifs



Le stagiaire qui est entré le plus récemment dans l'administration pénitentiaire a 6 ans d'ancienneté, contre 17 ans pour l'aîné. L'ancienneté moyenne pour les formateurs et les responsables de formation est de 11,9 ans soit 3 ans de moins que la promotion précédente.

Les stagiaires engagés dans la formation de formateur sont sept surveillants, neuf premiers surveillants et un major. Cinq CPIP et un lieutenant composent le groupe des futurs responsables de formation.

Graphique 6 : Activités de formateur exercées antérieurement dans l'administration pénitentiaire - Citations



Parmi les dix-sept agents visant le poste de « formateurs », dix indiquent avoir déjà exercé au moins une activité de formation au sein de l'administration pénitentiaire telles que moniteur de sport, de tir, secouriste, moniteur sécurité incendie (ARI), tuteur, formateur interne associé ou référent toxicomanie. Pour les sept autres stagiaires, trois n'ont aucune expérience de formateur et quatre ont exercé des fonctions, hors AP, liées à la formation (au sein d'associations, comme éducateur sportif ou entraîneur d'une équipe de football).

Concernant les six futurs responsables de formation, trois signalent qu'ils ont été tuteurs. Parmi ces trois agents, deux ont aussi exercé d'autres activités de formation en parallèle : chargé de formation pour l'un et formateur interne associé pour l'autre. Un quatrième agent indique avoir été référent métier.

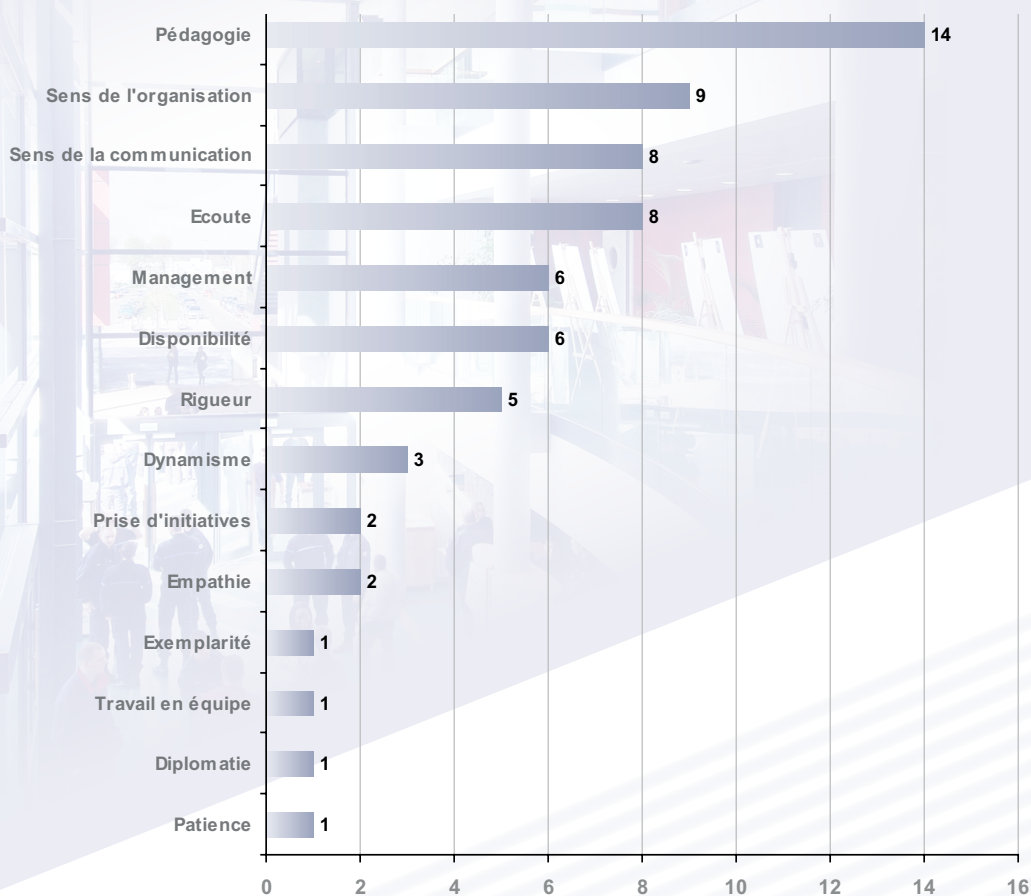
Enfin deux stagiaires n'ont pas d'expériences antérieures au sein de l'administration pénitentiaire mais indiquent avoir exercé des activités de formateur dans le privé.

Motivations à devenir formateurs / responsables de formation

La motivation première des vingt-trois stagiaires est la dimension pédagogique de leur futur métier. Le déroulement de carrière, l'autonomie, l'organisation de service et le management viennent ensuite compléter le panel de leurs motivations professionnelles.

Les motivations d'ordre utilitaire sont largement minoritaires puisque l'item « équilibre de vie familiale » n'est cité que quatre fois et qu'aucun stagiaire ne mentionne « la rémunération » comme motivation.

Graphique 7 : Qualités pour exercer la fonction de formateur / responsable de formation – Citations



Parmi les qualités attendues pour exercer ce métier, les stagiaires ont répondu « la pédagogie » (14 citations), « le sens de l'organisation » (9), « le sens de la communication » et « l'écoute » (8 citations chacun). Une analyse plus fine indique que les futurs responsables de formation mettent particulièrement l'accent sur les qualités organisationnelles, relationnelles et managériales tandis que les futurs formateurs citent davantage la pédagogie, l'écoute et le sens de la communication comme qualités essentielles à leurs prochaines fonctions.

Ces différentes qualités font écho aux réponses des stagiaires lorsqu'il leur est demandé de comparer leurs futures fonctions à d'autres métiers.

Les formateurs citent en priorité les métiers de l'enseignement (21 citations) tels que « professeur », « instituteur », « moniteur-éducateur » ou « instructeur ». Certains comparent aussi leur métier avec celui d'un « coach », d'un « manager » ou d'un « référent » (1 citation chacun).

Parmi les responsables de formation, un seul a cité le métier de « professeur », les autres stagiaires se comparent plus volontiers à un « chef d'équipe », « chef d'unité formation », « conseiller », « directeur d'un organisme de formation » ou « responsable des ressources humaines » (1 citation chacun).

38^{ème} promotion de formateurs et responsables de formation

FÉVRIER 2014

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE, Valentine AUZANNEAU
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)


École nationale
d'administration
pénitentiaire